



N°	FINC. 1
----	---------

---

---

## A M E N D E M E N T

présenté par  
M. LAMÉNIÉ

---

### ARTICLE 38 (ETAT G)

Alinéa 186

Remplacer cet alinéa par deux alinéas ainsi rédigés

Taux des volontaires du SMV ayant achevé le parcours de leur contrat d'engagement

Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

#### **objet**

Chaque année, entre 15 et 20 % des jeunes recrutés par le service militaire volontaire (SMV) quittent le dispositif avant la fin de leur contrat d'engagement sans être intégrés.

Or, l'unique indicateur du dispositif, le taux d'insertion professionnel des volontaires du SMV, ne comptabilise que les jeunes intégrés parmi ceux ayant été jusqu'au bout de leur contrat d'engagement.

Connaitre la proportion de jeunes ayant réalisé l'intégralité du SMV permettra donc une information plus sincère de la représentation nationale sur les résultats du dispositif.